## LA MSA EN BREF\*

## 245 millions d'€

de cotisations sont encaissées par la MSA Alpes-Vaucluse dont 47 millions aux non-salariés, 135 millions aux salariés et 63 millions de prelevements divers.

## 480 millions d'€

de prestations sont versées par la MSA Alpes-Vaucluse dont 207 millions aux non-salariés et 273 millions aux salariés.

### **UN RATIO SOLIDAIRE**

Pour 1 € cotisé, la MSA Alpes-Vaucluse reverse 2 € en moyenne aux adhérents sous forme de prestations (famille, retraite, santé, ...).



### LA MSA COUVRE VOS FRAIS DE SANTÉ ET CEUX DE VOTRE FAMILLE

149 millions d'€ sont versés sous forme de prestations santé en espèce et en nature : remboursements de soins, de médicaments.

- Durant les 6 premières années de sa vie, un enfant est soumis à 20 examens médicaux obligatoires, soit un total de 600 € pris en charge par la MSA
- La consommation moyenne de soins et de biens médicaux s'élève à 2 970 €
- La durée moyenne d'hospitalisation est de 7 jours et fait l'objet d'une prise en charge à 80 %
- Le coût moyen d'une journée en service de réanimation à l'hôpital s'élève à 1 500 €
- Un séjour à l'hôpital pour une opération de l'appendicite coûte en moyenne 2 450 €
- Un IRM (examen d'imagerie par résonance magnétique) coûte en moyenne 350 €

C'est grâce à la solidarité nationale que ces dépenses peuvent être prises en charge par la MSA. Ce système permet à chacun de cotiser selon ses moyens et de bénéficier des soins et prestations

adaptés à ses besoins.



### **ALÉAS & CRISES 2018: DES SOLUTIONS EXISTENT**

1616061€ de prises en charge de cotisations 800 471 € de remises de majorations

### LES PRESTATIONS FAMILIALES, DE LOGEMENT, DE SOLIDARITÉ ET/OU LIÉES AU HANDICAP



## 30 millions d'€ de prestations versées

- dont 24 millions aux salariés agricoles
- dont 6 millions aux non-salariés agricoles
- 1 564 bénéficiaires
- et bien plus encore ...

### UN ACCOMPAGNEMENT DESTINÉ À PRÉVENIR LES **RISQUES PROFESSIONNELS**

854 journées d'intervention auprès des entreprises

+ de 3000 élèves de l'enseignement agricole bénéficient d'une formation ou d'une sensibilisation

- UNE AIDE AU RÉPIT POUR LES AGRICULTEURS ET SES SALARIÉS QUI ONT BESOIN DE SOUFFLER
- 100 situations d'aides au répit suivies par la MSA
- 591 jours de remplacement pour maintenir l'activité sur les exploitations
- 101 000 € investis en faveur des actions de répit



## 17 millions d'€ destinés à

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- couvrir plus de 1 500 accidents du travail ou maladies professionnelles survenus en un an,
  - verser des indemnités journalières,
  - plus de 5 000 visites médicales,
  - plus de 5 200 salariés reçus en visites médicales,
  - plus de 7 400 arrêts de travail contrôlés.



### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ FAVORISANT L'INSTALLATION

exploitants ont bénéficié d'un rendez-vous installation en 2018, Cela représente 1 200 heures d'accompagnement par la MSA.

jeunes exploitants ont pu suivre un stage 21 heures en 2018, organisé par les Chambres d'Agriculture en partenariat avec la MSA..Ces stages permettent de mieux appréhender la création ou la reprise d'une exploitation.

80 exploitants ont été rencontrés lors des forums installations-transmissions, des comités locaux transmission, des forums Jeunes Agriculteurs ou encore lors des interventions pour les brevets professionnels d'exploitation agricole.





# Alpes Vaucluse



### **UN GUICHET UNIOUE**

Si un assuré du régime général doit s'adresser, selon le risque couvert, à une CPAM, à une CARSAT ou à une CAF, un salarié ou un non-salarié du régime agricole accède à un guichet unique, sa caisse de MSA. En cas de difficulté ou de précarisation, il peut ainsi bénéficier d'un examen personnalisé et panoramique de sa situation pour vérifier si elle ne lui ouvre pas droit à des prestations de base et complémentaires.

De même, une entreprise du régime général a plusieurs interlocuteurs: l'URSSAF pour le recouvrement des cotisations et contributions sociales, le service inter-entreprises et la CARSAT pour la médecine du travail et la prévention des risques professionnels. Une entreprise du régime agricole relève uniquement de sa caisse de MSA, car celle-ci dispose en son sein d'équipes pluridisciplinaires de santé au travail (médecins du travail, infirmières, conseillers de prévention,...).

### POUR UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE

La MSA simplifie la vie des entreprises en assurant également le recouvrement des cotisations conventionnelles d'une vingtaine d'organismes nationaux de la sphère sociale et professionnelle agricole. C'est en particulier le cas de la retraite complémentaire (Agrica, AG2R, Humanis) et de la complémentaire santé, en soulignant que pour ce dernier volet, la MSA a également été désignée par les opérateurs comme gestionnaire de plus de 200 contrats collectifs ou individuels, ce qui permet à 2 000 000 de ses ressortissants de bénéficier d'un remboursement rapide et simultané, englobant base et complémentaire.

### UNE RÉELLE PROXIMITÉ TERRITORIALE

La MSA intervient également au coeur des territoires parce qu'elle a su organiser et fédérer avec ses partenaires tout un réseau associatif qui permet notamment de :

- sauvegarder l'accès à des services essentiels de la vie courante des personnes âgées (aides ménagères, portage de repas, téléassistance, aide à la mobilité, baluchonnage,...),
- accompagner les personnes en difficulté ou fragilisées (structures d'insertion par l'activité économique, établissements pour handicapés, services de tutelles,...),
- et bien entendu de soutenir l'activité locale avec l'emploi de milliers de salariés dans ces structures d'offre de services.

Contrairement à d'autres opérateurs, la MSA a fait le choix de préserver cette proximité face aux contraintes budgétaires et de faire porter, par un processus de mutualisation entre caisses voisines, l'effort de rationalisation sur ses services de production et les fonctions supports. L'objectif est de garder un réseau étoffé d'agences et de points de contact, ainsi que le volume des effectifs dédiés à l'accueil et aux actions sur le terrain (travailleurs sociaux, médecins et infirmières du travail, préventeurs d'entreprise, services du contrôle médical,...).



### UN ORGANISME MUTUALISTE & DÉMOCRATIQUE

Les caisses de MSA sont gérées par des conseils d'administration dont les membres ont une double caractéristique :

- ils sont issus de trois collèges, non-salariés, salariés et employeurs de maind'œuvre, et représentent ainsi tous les secteurs d'activité
- ils trouvent tous leur légitimité dans un processus électif (à l'exception d'un administrateur par département désigné par l'Unaf), qui débute par l'élection tous les cinq ans de 24 000 délégués cantonaux par les ressortissants de la MSA, lesquels désignent les 1 071 administrateurs des 35 caisses.

Cette légitimité démocratique des élus, renforcée par leur ancrage territorial, est tout à fait atypique dans le paysage de la protection sociale et reste une caractéristique forte du mode de gouvernance de la MSA.

